



SCHÉMA D'ORGANISATION ET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE HAUTE-GARONNE 2019/2023



« En adoptant un schéma de développement touristique départemental, nous actons une stratégie forte sur les 5 prochaines années, afin de poursuivre notre action de manière coordonnée avec l'ensemble des territoires, des acteurs et des professionnels du tourisme » souligne Georges Méric.

ÉDITO



de chaque territoire, le programme d'actions de ce schéma sera régulièrement actualisé pour prendre en compte les apports et attentes de tous les acteurs touristiques et locaux de chaque territoire.

Promouvoir un tourisme de qualité et de proximité, décliné à travers les tourisms culturel, musical, historique et de mémoire, mais aussi ceux de pleine nature et d'itinérance douce, le tourisme fluvial, l'oénotourisme et les produits de terroir : voilà notre ambition.

Depuis 2015, le Conseil départemental a fait du développement touristique une de ses priorités.

Dans un secteur fortement concurrentiel, où les modes de consommation évoluent rapidement, le Conseil départemental engage des moyens humains, techniques et financiers pour faire de la Haute-Garonne, quels que soient les territoires et les saisons, une destination de premier choix. La réussite de notre département passe par le développement de l'activité touristique.

GEORGES MÉRIC
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

La Haute-Garonne est un territoire vrai et généreux, où diversité se conjugue avec art de vivre et modernité. Notre département a de beaux atouts à faire valoir : le Canal du Midi, la Garonne, les Pyrénées avec nos stations de montagne et nos cités thermales, l'attractivité culturelle et patrimoniale de Toulouse et de nos sites majeurs de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrière, Sorèze-Revel-Saint-Ferréol, Laréole et Aurignac.

Pour fixer les grandes orientations de sa politique touristique, le Conseil départemental a voté un Schéma de développement touristique de la Haute-Garonne pour 2019-2023. Élaboré pour tenir compte des spécificités



départemental s'engage pour le maintien et la création d'emplois non délocalisables et ce, sur l'ensemble du territoire. De part sa géographie et son histoire, la Haute-Garonne bénéficie d'une offre touristique multiple, et le potentiel à exploiter est énorme. C'est en ce sens que nous avons structuré notre stratégie autour de cinq grands axes, afin de faire de notre département une véritable destination touristique à part entière.

MARYSE VEZAT-BARONIA
Vice-Présidente en charge du développement territorial, de l'aménagement du territoire et du tourisme

Le tourisme est la 2^e activité économique du département, derrière l'aéronautique. En Haute-Garonne, ce secteur représente 15 000 emplois et 1 milliard d'euros de retombées chaque année. En faisant le choix de soutenir l'économie touristique, le Conseil

CRÉDITS PHOTOS :

Cd31, Loïc Bel, Aurélien Ferreira, Manuel Huynh, Florian Racaché, Romain Saada

LE TOURISME EN HAUTE-GARONNE

UNE PRIORITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le tourisme représente un enjeu majeur de développement et d'aménagement du territoire. C'est un formidable levier pour renforcer l'attractivité du département, créer des activités et des emplois locaux.

En Haute-Garonne, le tourisme représente la 2^e activité économique sur le département, derrière l'aéronautique.

Le tourisme, c'est aussi 15 000 emplois, non délocalisables et annuellement 1 milliard d'euros de retombées économiques.

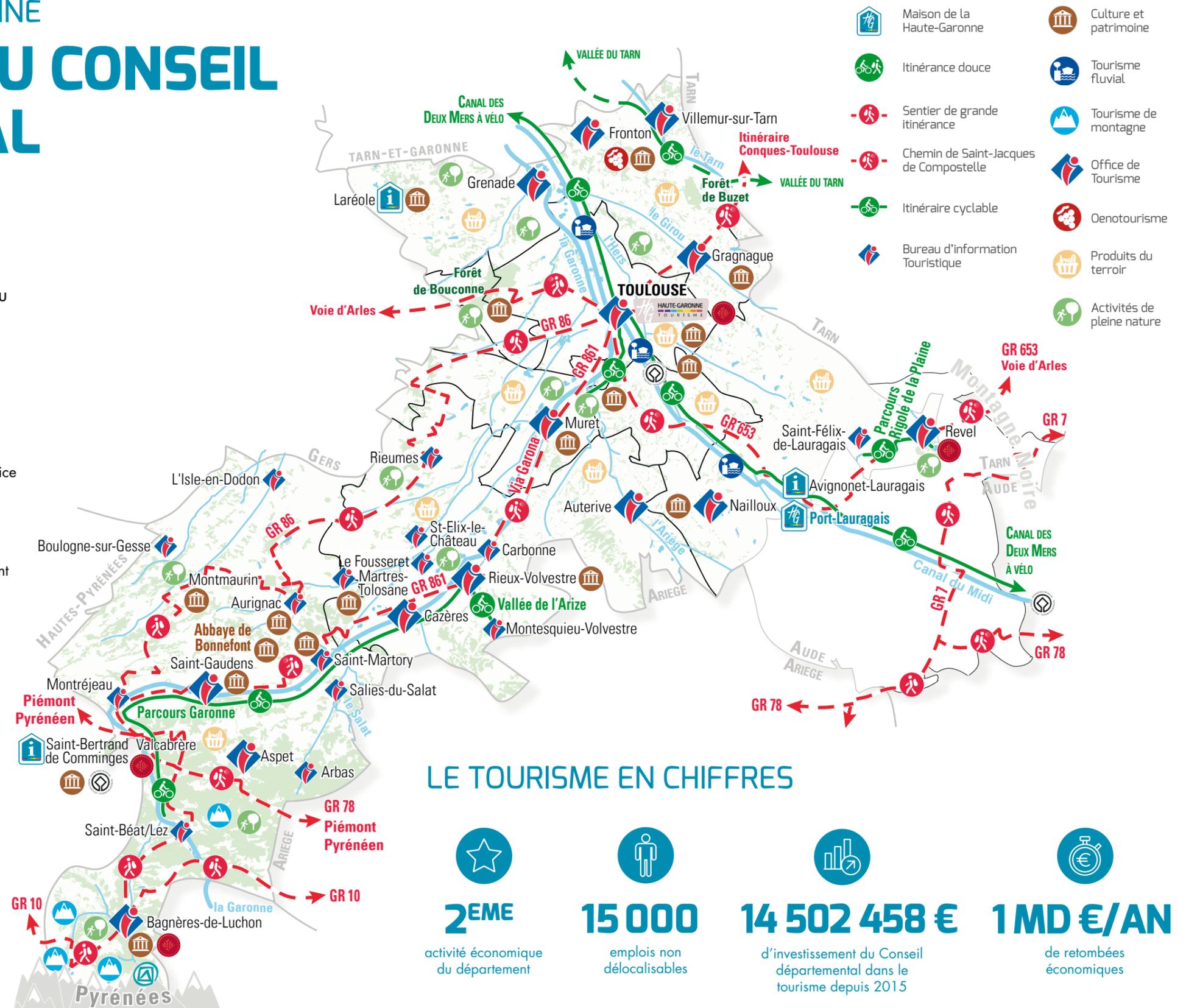
Conscient de ces enjeux, le Conseil départemental mène depuis 3 ans une politique touristique ambitieuse pour promouvoir les nombreux sites et atouts de la Haute-Garonne.

Cela s'est traduit par un effort considérable au profit des stations de montagne, de l'itinérance douce, de l'oenotourisme, de l'attractivité culturelle et patrimoniale ou encore du Canal du Midi, de la Garonne et des plans d'eau.

Pour l'avenir, le Conseil départemental affiche l'ambition d'agir pour un développement touristique équilibré, innovant et durable.

LES 5 DEFIS À RELEVÉ POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- **Soutenir** et dynamiser l'économie touristique, créatrice d'emplois et de richesses
- **Assurer** un développement équilibré de l'ensemble des territoires
- **Favoriser** un développement touristique durable, accessible à tous
- **Soutenir** l'innovation en faveur du développement touristique local
- **Accroître** la part du numérique dans l'économie touristique



LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ORGANISATION ET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les élus départementaux ont voté le Schéma d'organisation et de développement touristique départemental. Ce schéma définit les grandes orientations de la stratégie touristique déployée par le Conseil départemental, en lien avec avec le Comité départemental du tourisme «Haute-Garonne Tourisme», pour valoriser la destination Haute-Garonne.

CETTE POLITIQUE AMBITIEUSE EST BASÉE SUR 5 AXES FORTS :

- Le tourisme vert et l'itinérance douce
- Le tourisme fluvial autour du Canal du Midi et de la Garonne
- Le tourisme durable pour la montagne et le piémont
- Le tourisme culturel et patrimonial autour des sites majeurs
- L'oénotourisme et les produits du terroir

LES OBJECTIFS DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ORGANISATION ET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Avoir une vision claire et partagée des enjeux du tourisme
- Agir en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels et les professionnels
- Apporter de la cohérence dans la mise en œuvre des actions
- Assurer un développement touristique harmonieux et équilibré sur l'ensemble du territoire



LE RÔLE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Le Comité départemental du Tourisme assure, à l'initiative du Conseil départemental, la mise en œuvre de la politique touristique du département. Il contribue au développement, à la promotion, à la communication et à la commercialisation de l'offre touristique en collaboration avec les acteurs locaux.

Les missions du Comité départemental du Tourisme sont organisées en 3 pôles opérationnels :

- Promotion & communication déclinées selon la stratégie touristique élaborée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne : marketing, relations presse, internet et réseaux sociaux, accueil et information
- Mise en marché : centrale de réservation des hébergements et des produits touristiques, produits groupes, vente en ligne, prospection commerciale
- Développement : diversification de l'offre, animation du réseau des professionnels du tourisme et déploiement des démarches de qualité

> hautegaronnetourisme.com



LE TOURISME VERT

ET L'ITINÉRANCE DOUCE

Engagé dans une démarche de développement durable, le département fait du tourisme vert sur tout le territoire une priorité. Cela représente un véritable enjeu non seulement pour l'économie touristique mais aussi pour la préservation de la biodiversité. Le Conseil départemental œuvre pour développer les parcours de randonnées, pédestres, cyclables et équestres sur le territoire haut-garonnais. En témoignent la création du GR 861 Via Garona inauguré en juillet 2017, la restructuration (en cours) de l'itinéraire jacquaire Conques – Toulouse mais aussi l'aménagement des 200 km du parcours cyclable TransGarona entre Toulouse et le Val d'Aran en Espagne.

Compte tenu de la qualité et de la nature de son patrimoine environnemental, la Haute-Garonne a une belle carte à jouer sur le développement des activités (accessibles à tous publics) de pleine nature en milieu préservé. S'engager dans le développement de cette filière permettra de dynamiser l'image de la destination, de développer des activités économiques et de favoriser l'itinérance à l'intérieur du département. **La priorité est donc donnée à la structuration et à l'aménagement d'un grand réseau de sites, d'espaces et d'itinéraires relatifs aux activités de pleine nature.**

2019 - 2023 LES ACTIONS POUR DEMAIN

METTRE EN ŒUVRE LE PROJET « HAUTE-GARONNE GRANDEUR NATURE »

- Déployer une plateforme numérique de gestion des sentiers de randonnées, des espaces, sites et itinéraires relatifs aux activités de pleine nature sur le territoire haut-garonnais (SIG, contenus rédactionnels et visuels en rapport avec les services et sites touristiques, le patrimoine naturel et culturel, les événements présents sur le territoire...)
- Centraliser la gestion des données relatives aux activités de pleine nature via la plateforme numérique

METTRE EN PLACE LE DISPOSITIF DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : CDESI/PDESI

- Constituer et piloter la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux activités de pleine nature (CDESI) : organe de concertation réunissant les usagers de la nature (institutionnels, acteurs du tourisme, acteurs du sport, acteurs de l'environnement, professionnels...)
- Définir les critères de sélection des espaces, sites et itinéraires départementaux (qualité, accessibilité, respect de l'environnement, intérêt patrimonial...)
- Inventorier et sélectionner les espaces, sites et itinéraires répondant aux critères de sélection définis par la CDESI
- Élaborer un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux activités de pleine nature (PDESI) en concertation avec la CDESI
- Intégrer des sentiers de randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) au PDESI
- Mettre en œuvre un suivi qualité (respect des critères) et actualiser le PDESI

INGÉNIERIE ET ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

- Présenter le dispositif aux territoires (PETR, EPCI...)
- Recenser auprès des territoires des Espaces, Sites et Itinéraires d'intérêt local
- Accompagner les porteurs de projet en termes d'ingénierie pour la sélection et l'inscription d'espaces, sites et itinéraires de leur territoire
- Développer une palette de prestations touristiques adaptées : circuits et séjours thématiques, calendrier des sorties au fil des saisons, nouveautés...
- S'appuyer sur des sites de pratique maillés par le réseau d'itinérance douce, et autres mobilités



LE TOURISME FLUVIAL AUTOUR DU CANAL DU MIDI ET DE LA GARONNE

La Garonne est un axe majeur de l'offre touristique départementale et le Conseil départemental structure ses grands projets de randonnées pédestres et cyclables autour de ce fleuve. Il agit également pour la valorisation et la protection du Canal du Midi, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, de diverses manières : entretien des plantations de la piste cyclable, rénovation de la véloroute V80 (Canal des deux mers), appui à la candidature Grand site Occitanie... Le Conseil départemental accompagne par ailleurs les collectivités portant des projets d'aménagement et de réhabilitation des lacs et plans d'eau. Le lac de Saint-Ferréol et le lac d'Oô notamment bénéficient d'une grande attractivité touristique.

2019 - 2023 LES ACTIONS POUR DEMAIN

DÉVELOPPER UN PROJET DE TERRITOIRE « CANAL DU MIDI »

Site patrimonial et touristique majeur du Sud de la France, le Canal du Midi structure le tourisme à l'est du département. Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Canal doit impérativement maintenir son label face aux risques (banalisation des paysages, maladie du chancre coloré touchant les platanes d'alignement, dégradation du patrimoine bâti...) qui le menacent et être géré avec un objectif de préservation et de valorisation.

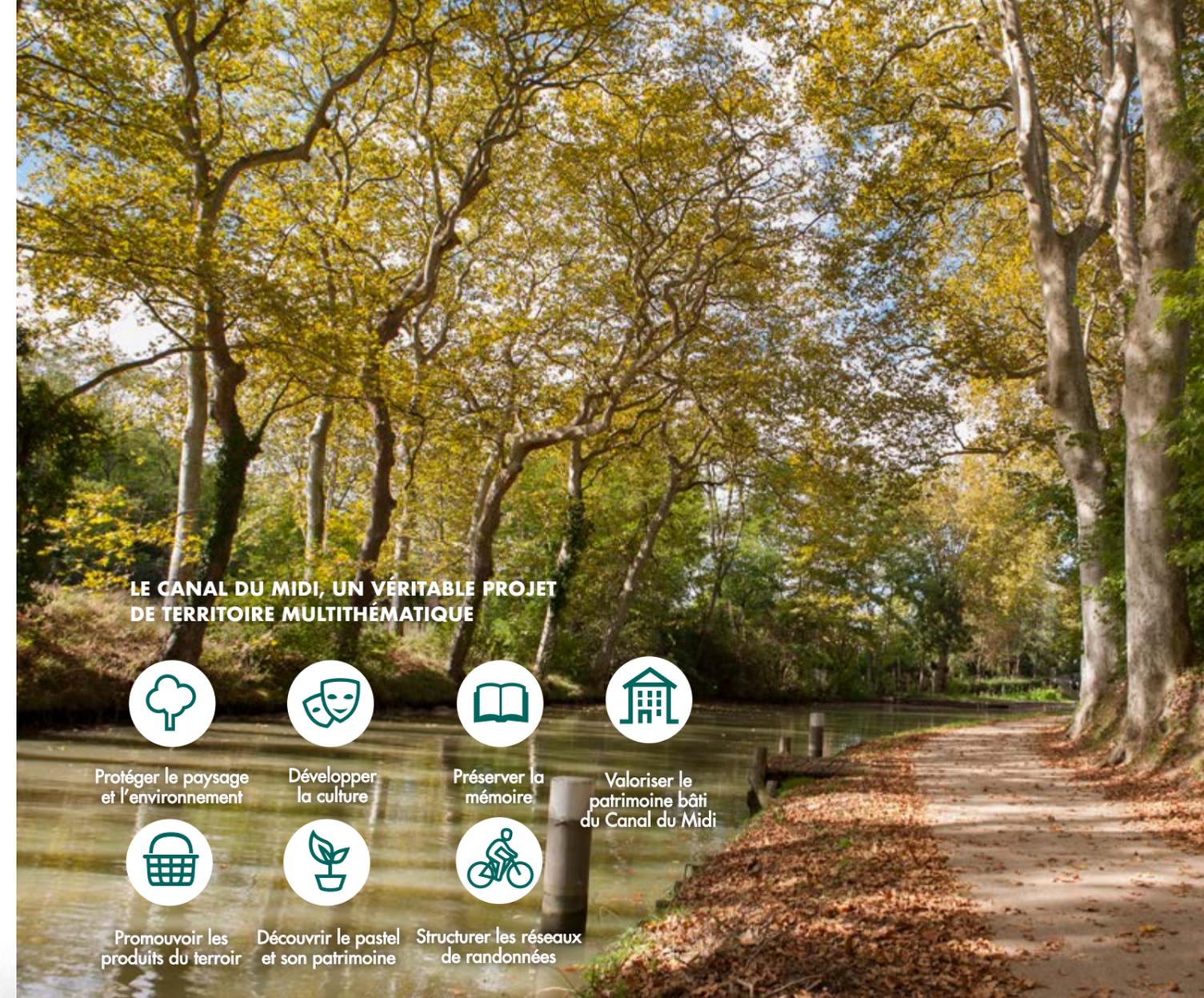
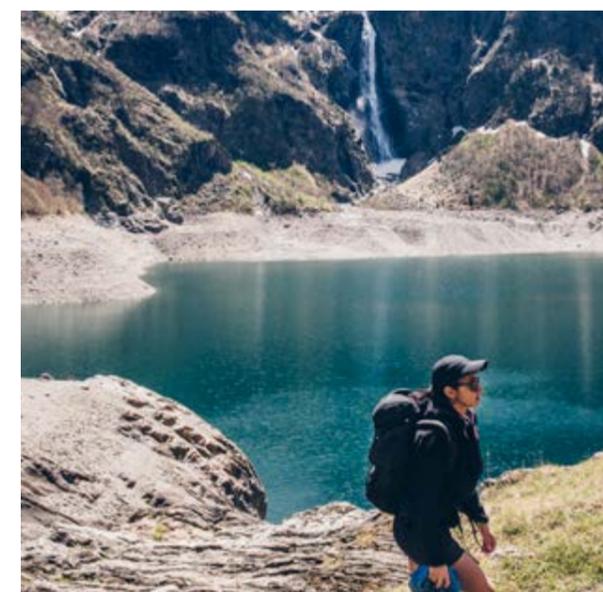
- Co-construire avec les collectivités riveraines du Canal un plan Canal du Midi 31, vecteur de développement touristique du territoire haut-garonnais
- Participer au renouvellement de l'inscription du Canal au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Animer le comité d'itinéraire du Canal des 2 Mers à vélo pour assurer le rayonnement de cet itinéraire au niveau européen

DÉVELOPPER LE TOURISME AU BORD DES COURS D'EAU

- Participer à la promotion du fleuve Garonne
- Étudier la remise en navigabilité de la rivière Tarn
- Développer les circuits doux en bord de rivières

AMÉNAGER ET ÉQUIPER LES LACS ET PLANS D'EAU DU DÉPARTEMENT

Aider à la valorisation des lacs et plans d'eau départementaux dans une optique de développement du tourisme récréatif et de pleine nature



LE CANAL DU MIDI, UN VÉRITABLE PROJET DE TERRITOIRE MULTITHÉMATIQUE



Protéger le paysage et l'environnement



Développer la culture



Préserver la mémoire



Valoriser le patrimoine bâti du Canal du Midi



Promouvoir les produits du terroir



Découvrir le pastel et son patrimoine



Structurer les réseaux de randonnées

LE TOURISME CULTUREL ET PATRIMONIAL AUTOUR DES SITES MAJEURS

Le département dispose de sites touristiques majeurs porteurs d'une forte attractivité touristique et culturelle. Ils représentent des enjeux forts pour le tourisme culturel et patrimonial. Le Conseil départemental assure la gestion et l'animation de nombreux sites culturels : le château de Laréole, le musée de l'Aurignacien, le musée archéologique départemental et le centre culturel des Olivétains à Saint-Bertrand-de-Comminges, mais également la galerie 3.1 implantée dans le centre ville de Toulouse et le musée départemental de la Résistance et de la Déportation, qui fait l'objet d'un important projet de restructuration. Le Département programme par ailleurs près de 500 manifestations culturelles chaque année, sur l'ensemble du territoire.

LES SITES PATRIMONIAUX DU DÉPARTEMENT

- Domaine de Bonrepos-Riquet
- Revel et Saint-Ferréol
- Canal du Midi
- Toulouse
- Château de Laréole
- Archéosite gaulois de St-Julien
- Bastide de Martres-Tolosane
- Abbaye de Bonnefont
- Gorges de la Save
- Villa gallo-romaine de Montmaurin
- Villa gallo-romaine de Valentine
- Bagnères-de-Luchon

2019 - 2023 LES ACTIONS POUR DEMAIN

DÉVELOPPER LA FRÉQUENTATION DES SITES CULTURELS, PATRIMONIAUX ET DE LOISIRS DU DÉPARTEMENT

- Inciter les visiteurs à découvrir différents sites et à réaliser des circuits de visites thématiques
- Mettre en réseau les sites culturels et patrimoniaux du sud du département (Comminges)
- Stimuler une offre attractive sur toute l'année

- Développer une mise en tourisme plus proactive ainsi que des stratégies de promotion et de communication mieux adaptées
- Capturer de nouvelles clientèles touristiques
- Améliorer la qualité de l'accueil, des parcours de visite, des infrastructures, des services et des prestations de chacun des sites pour garantir au visiteur un haut niveau de satisfaction
- Valoriser et améliorer la performance des sites (signalisation touristique, accessibilité du site, offre touristique diversifiée et qualifiée, déploiement des démarches de qualité, événementiel et animations renforcés...)
- Valoriser les événements culturels ou festifs à composante occitane pour promouvoir l'identité culturelle et patrimoniale haut-garonnaise
- Diversifier l'offre touristique culturelle et patrimoniale en proposant une approche plus expérientielle, une médiation culturelle plurielle et plus ludique : animations et supports pédagogiques, création de boutiques, mise en place de visites originales (numériques, réalité augmentée, nocturnes, musicales, théâtrales...), et d'animations spécifiques pendant les vacances scolaires



- Adapter le contenu des outils d'accueil, d'information et de médiation aux attentes spécifiques des différents segments de clientèle (familiales, groupes seniors ou jeunes/scolaires, itinérants...) des clientèles étrangères et améliorer la qualité et les conditions d'accueil et d'information des clientèles en situation de handicap ou simplement « empêchés ou éloignés »
- Développer les outils numériques et ludiques de médiation culturelle afin d'adapter les sites du Département aux standards d'aujourd'hui et de demain



2 400 000

Visites dans les sites culturels



4

GRANDS SITES OCCITANIE :
Toulouse, Bagnères-de-Luchon,
Saint-Bertrand-de-Comminges et
Valcabrère, Sorrèze-Revel-Saint-Ferréol



AMÉNAGER ET VALORISER LE GRAND SITE DE SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES ET DE VALCABRÈRE

- Mise en œuvre des préconisations de l'étude d'aménagement :
 - programme d'aménagement et de mise en valeur du site
 - plan-guide permettant l'engagement d'un programme d'actions pluriannuel
- Accompagner les gestionnaires des sites et les acteurs professionnels locaux pour une meilleure mise en tourisme
- Mettre en œuvre le programme d'actions défini dans le cadre du contrat Grand site Occitanie

- Engager la candidature « Grand Site de France »
- Intégrer le site dans une stratégie globale d'animation territoriale et de promotion et le positionner comme tête de réseau des sites patrimoniaux et historiques du Comminges
- Valoriser et capitaliser sur les atouts majeurs du site :
 - lecture du site et récit historique de ses 2000 ans d'histoire
 - les 4 monuments UNESCO du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle
- Restructurer le Musée Archéologique départemental pour aboutir à un centre d'interprétation du patrimoine

- Innover dans la médiation culturelle à l'aide d'outils numériques et de réalité augmentée
- Faire de l'archéologie un véritable produit touristique innovant basé sur un concept « d'archéologie vivante »
- Éduquer le public visiteur à l'histoire et à l'histoire de l'art du site et de ses environs
- Mettre en place des classes du patrimoine pour les scolaires et les étudiants

VALORISER LES SITES INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

- Établir une convention avec l'ACIR, l'association en charge de la gestion du bien culturel en série « chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »
- Animer la dynamique autour du Canal du Midi et de ses paysages afin de garantir le maintien de l'inscription

DÉVELOPPER LE MUSÉE DE L'AURIGNACIEN

- Augmenter la surface de l'espace muséographique du musée
- Organiser un colloque sur le tourisme de préhistoire
- Pérenniser un grand événement chaque année

METTRE EN RÉSEAU LES SITES TOURISTIQUES DU DÉPARTEMENT

- Construire et animer un réseau de sites
- Favoriser les échanges culturels et scientifiques entre les membres
- Produire des animations et des événementiels en commun
- Inciter à une promotion et une commercialisation collective

DÉVELOPPER DES ROUTES THÉMATIQUES

Construire des circuits/séjours reprenant l'identité forte des patrimoines de la Haute-Garonne en connectant les sites majeurs entre eux :

- La Haute-Garonne au temps des cathédrales (Saint-Etienne à Toulouse, Rieux-Volvestre, Saint-Bertrand-de-Comminges)

- De la Préhistoire aux Étoiles
- Pastel & Patrimoine
- Patrimoine gastronomique de Haute-Garonne

SOUTENIR L'ANIMATION CULTURELLE DES SITES TOURISTIQUES

Poursuivre la politique culturelle du Conseil départemental de la Haute-Garonne sur les lieux patrimoniaux de la Haute-Garonne afin d'en renforcer l'attractivité touristique : festivals, concerts, conférences, expositions...



METTRE EN AVANT LES ATOUTS DE TOULOUSE

- Soutenir la création d'itinéraires thématiques comme celui autour de la « Haute-Garonne résistante » en s'appuyant sur le musée départemental de la résistance et de la déportation
- Proposer une offre nouvelle en soutenant la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)
- Soutenir le projet d'inscription de Toulouse sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité
- Promouvoir Toulouse et l'ensemble de ses sites par le Comité départemental du Tourisme de la Haute-Garonne dans le cadre de l'accord de partenariat avec l'agence d'attractivité de Toulouse Métropole



LE TOURISME DURABLE POUR LA MONTAGNE ET LE PIEMONT

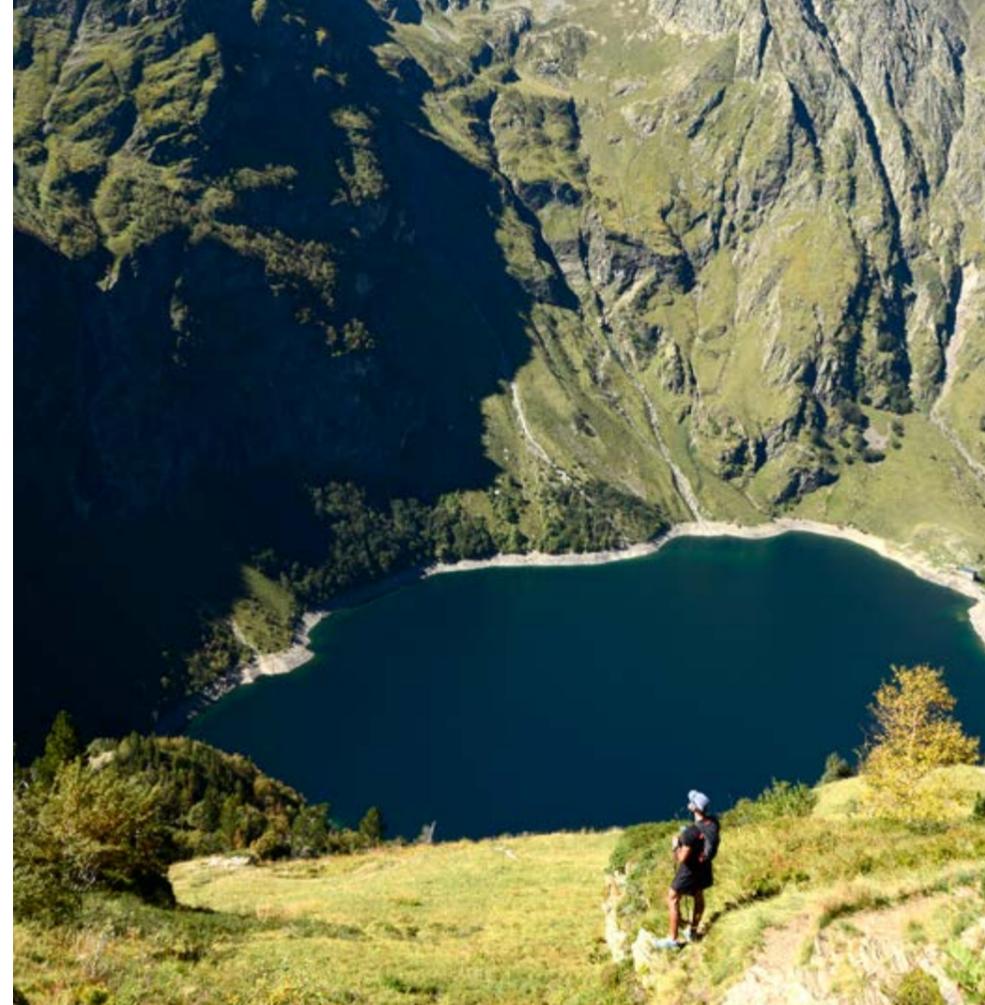
L'économie touristique représente une part essentielle des emplois sur le territoire du piémont et de la montagne haut-garonnaise. À l'échelle de la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises, 24 % des emplois salariés privés relèvent de cette filière. Le soutien au tourisme est donc essentiel pour le développement de ces territoires.

Le réchauffement climatique, la concurrence exacerbée entre stations de ski, l'assise financière limitée des communes devant porter de lourds investissements permettant de mettre à niveau les équipements... sont autant d'écueils qui ont poussé le Conseil départemental de la Haute-Garonne à s'engager fortement auprès de ces territoires fragilisés. Le Conseil départemental a fait le choix de s'impliquer dans la gouvernance des 3 stations de montagne de Luchon-Superbagnères, Bourg d'Oueil et Le Mourtis. Il a créé le 1^{er} août 2018 le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne afin de favoriser les investissements nécessaires à la pratique des sports d'hiver mais également pour développer une offre touristique sur les 4 saisons, respectueuse de l'environnement et des habitants.

2019 - 2023 LES ACTIONS POUR DEMAIN

ALLER VERS UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE: « MONTAGNES D'AVENIR »

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne va initier une démarche prospective en vue de construire en concertation forte avec les acteurs locaux une stratégie pour aller vers un projet de territoire innovant et durable. L'objectif sera de définir les actions permettant de faire de la montagne haut-garonnaise un territoire pionnier en matière de développement économique, d'accueil et de services. Au sein de cette dynamique, le tourisme saura trouver son rôle de levier de développement en lien avec les autres activités du territoire.



- Lancer une démarche participative pour bâtir un projet de territoire pour la montagne de demain
- Décliner cette stratégie collective en actions concrètes et cohérentes à 5 ans en s'appuyant sur les acteurs du territoire mobilisés
- Créer les conditions pour évoluer vers un tourisme durable de montagne sur 4 saisons
- Permettre de constituer autour des stations de montagne un réseau de sites, d'activités et de loisirs favorable à la création d'une destination unique au sein des Pyrénées

- Sécuriser l'enneigement
- Optimiser les équipements en les remplaçant par des infrastructures plus performantes et économes en ressources
- Assurer une meilleure desserte du domaine skiable en sécurisant l'exploitation
- Mutualiser au niveau des trois stations les moyens humains, matériels, les achats de fournitures, services et trois stations les moyens humains, matériels, les achats de fournitures, services et travaux
- Diversifier les activités des stations de montagne par le renforcement et la création d'équipements, parcours et animations, événementiels, partenariats

4 STATIONS MONTAGNE

- Luchon-Superbagnères
- Le Mourtis
- Peyragudes (versant Agudes)
- Bourg d'Oueil

ACCOMPAGNER LE FUTUR PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR) COMMINGES BAROUSSE PYRÉNÉES

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a pris un engagement fort pour le projet de PNR Comminges Barousse Pyrénées, actuellement en émergence. Les actions pour demain :

- Adhérer à l'association de préfiguration du PNR (3 conseillers départementaux désignés)
- Participer à hauteur de 30 % des dépenses de l'association

2 STATIONS THERMALES

- Bagnères-de-Luchon qui propose un vaporarium unique, seul hammam naturel en Europe et qui a développé des activités thermoludiques à côté de ses offres classiques
- Salies-du-Salat

- Apporter un appui technique pour la contribution à l'étude d'opportunité et de faisabilité du PNR
- Rédiger et contribuer à la Charte du PNR, document fondateur du parc
- Accompagner les premières actions d'animation et de concertation sur le projet

18 PICS

à plus de 3 000 mètres d'altitude



SOUTENIR LES FUTURS INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES STATIONS

- Dans le cadre du syndicat mixte « Haute-Garonne montagne » créé le 1^{er} août 2018, concevoir et mettre en œuvre un projet de développement et d'investissement à 5 ans, sur les trois stations de Bourg d'Oueil, le Mourtis et Luchon Superbagnères

L'ŒNOTOURISME

ET LES PRODUITS DE TERROIR



La Haute-Garonne est un territoire riche de produits gastronomiques, qui représentent de forts atouts touristiques. Le Département est particulièrement mobilisé pour la valorisation des filières de qualité. La collectivité anime notamment le réseau du label « Vignobles & découvertes », qui permet de coordonner les actions de valorisation autour du vignoble frontonnais, en partenariat avec l'Agence de développement touristique du Tarn-et-Garonne et l'Interprofession des vins du Sud-ouest.

- Valorisation des produits locaux
- Animation du réseau «Vignobles & Découvertes» et appui technique à la mise en œuvre du programme d'actions destinée à valoriser l'œnotourisme
- Soutien à une agriculture de qualité, développement de l'agriculture biologique
- Politique active en faveur de l'environnement et du cadre de vie

2019 - 2023 LES ACTIONS POUR DEMAIN

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR L'ŒNOTOURISME

La labellisation de la destination « Vignoble de Fronton, au cœur du Sud-Ouest » est valable pendant 3 ans. Afin d'assurer le renouvellement de ce label, un important travail d'animation du réseau des professionnels doit

se poursuivre afin de mettre en œuvre les actions proposées dans la candidature et portées par les différents partenaires.

- Valoriser les partenaires labellisés sur tous les supports promotionnels des partenaires institutionnels : éditions touristiques, internet, réseaux sociaux...
- Créer un guide numérique « Vignobles & Découvertes » présentant et valorisant les partenaires

- Créer et diffuser des plaques ou vitrophanies permettant l'identification des partenaires « Vignobles & Découvertes »
- Mettre en place une signalétique touristique sur le territoire et pour les partenaires labellisés
- Multiplier les Accueils Presse chez les prestataires labellisés
- Organiser des eductours et poursuivre les actions d'accueil de bloggeurs
- Développer la commercialisation des produits touristiques packagés (groupes et individuels) sur les meilleurs canaux de distribution
- Organiser l'accueil des Tour-opérateurs français et étrangers...



VALORISER ET PROMOUVOIR LES PRODUITS EMBLÉMATIQUES DES TERROIRS HAUT-GARONNAIS

La Haute-Garonne est une mosaïque de terroirs, de savoir-faire, de productions agricoles (pastel, blé, violette,) et fermières (canard gras, agneau fermier des Pyrénées, veau sous la mère, porc noir de Bigorre), artisanat d'art (faïence à Martres-Tolosane, métiers du bois à Revel, gastronomie (cassoulet, foie gras, ail de Cadours, vins de Fronton...)

- Favoriser les labels, certifications
- Maintenir et diversifier les filières de production locale et artisanales
- Développer les circuits courts
- Promouvoir un tourisme durable
- S'appuyer sur des produits identitaires emblématiques pour déployer une stratégie de marketing territorial
- Mettre en réseau les producteurs et artisans locaux
- Structurer et promouvoir des circuits « découverte » et thématiques locaux
- Favoriser l'approche expérientielle et sensorielle des touristes
- Sensibiliser les structures d'accueil touristiques à l'approvisionnement





**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE**

1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse cedex 9
Tél: 05 34 33 32 31
contact@cd31.fr
www.haute-garonne.fr